

Lexique de la sécurité en entreprise

Accessibilité : Depuis la loi du 11 février 2005, l'ensemble des dispositions mises en oeuvre se base sur une accessibilité généralisée. C'est-à-dire que toute personne, même en situation de handicap, doit pouvoir accéder aux locaux et pouvoir s'y déplacer facilement.

Accès à distance : Programmation ou maintenance de la centrale d'alarme depuis un ordinateur éloigné.

Activation / désactivation de la centrale : Action de mettre en ou hors service les alarmes au sein de l'entreprise. Par exemple, lorsque les employés travaillent, les détecteurs volumétriques seront désactivés pour ne pas déclencher la sirène. Les alarmes seront remises en service la nuit pour sécuriser les bâtiments et prévenir en cas d'intrusion.

Affichage : Écran qui affiche les fonctions de la centrale pour pouvoir la paramétrer.

Agent de sécurité : Personne chargée d'assurer la protection des biens et des personnes au sein de l'entreprise. Leurs missions sont diverses :

- Contrôle d'accès
- Levées de doute
- Rondes de surveillance
- Rédaction de rapports d'anomalie, ...

Agent cynophile : Personne chargée d'assurer la protection des biens et des personnes en compagnie d'un chien dressé.

Les systèmes d'alarme :

- Générales (signal sonore qui prévient les occupants et les responsables d'une anomalie)
- Sélectives (seule une certaine catégorie de personnel sera prévenu du déclenchement)
- Restreintes (Signal sonore et visuel qui avertit, grâce à un report sur le Système de Sécurité Incendie, uniquement les agents de sécurité, les responsables ou le personnel désigné de l'existence et de la localisation d'un sinistre).

Anti-intrusion : équipement qui détecte immédiatement la présence d'un intrus dans les locaux et envoie un signal sonore par l'intermédiaire de sirènes dans les bâtiments pour prévenir les responsables et les agents de sécurité d'une présence non désirée dans l'entreprise.

Alimentation : Dispositif qui fournit l'énergie électrique nécessaire au bon fonctionnement des installations de sécurité.

Antenne : Élément qui transmet les ondes radio entre les différents composants du système de sécurité.

Antivol : équipement de sécurité destiné à empêcher les vols. Les anti-vols sont attachés aux produits et reliés aux portiques de sécurité qui vont déclencher une sirène aussitôt qu'une tentative de fraude sera détectée.

Autoprotection : les composants de l'installation possèdent une autosurveillance en cas d'ouverture des coffrets, de coupure ou d'arrachement des câbles. Ces composants sont gérés par la centrale 24h/24. Cette dernière envoie une information et prévient les responsables aussitôt qu'un problème est détecté.

Badge : carte plastique dotée d'une piste magnétique et d'une puce remis uniquement aux personnes habilitées à pénétrer dans les locaux. Permet de filtrer les entrées et les sorties du personnel ainsi que des visiteurs dans les entreprises.

Badgeuse : Boîtier électrique placé à l'entrée des locaux pour identifier les possesseurs des badges et autoriser ou non l'accès. Cet équipement est relié à un système d'exploitation et peut enregistrer des données telles que les heures de prise et de fin de poste des employés, les tentatives d'accès non autorisées, etc.

Baie : Ouverture pratiquée dans un mur ou une toiture pour permettre le passage de personnes ou l'éclairage des bâtiments.

Balisage : Action de signaler les différents dangers tels que les obstacles ou les objets susceptibles de provoquer un accident en les rendant visibles grâce à des barrières, des plots, des cônes, ou à l'aide d'un marquage au sol (voies de cheminement et d'évacuation du personnel).

Barreau : Élément en fer forgé plein, généralement sous forme de tube, placé devant une porte ou une fenêtre pour en sécuriser l'accès.

Barrière : Équipement permettant de délimiter et de sécuriser l'accès à une entreprise. Les barrières séparent les voies piétonnes de celles des véhicules pour protéger les bâtiments et les personnes et limiter les risques d'accidents et de collisions.

Barre anti-panique : Dispositif d'ouverture de secours situé sur une porte fermée de l'extérieur et qui consiste à appuyer sur une barre pour sortir.

Bi-fréquence : Ondes radio d'un système d'alarme émises sur deux fréquences distinctes.

Biométrie : Technologie informatique qui permet de reconnaître automatiquement une personne en analysant le visage, la voix, les empreintes digitales, le réseau veineux ou certaines parties de l'œil (iris). Cette technologie analyse les changements physiques du corps humain dans le temps et fournit des données extrêmement précises.

Bloc-salle : On parle de « Bloc-salle » dans les Établissements Recevant du Public (ERP), les parties de l'établissement accessibles au public comme les halls, les foyers ou les dégagements.

Caméra de surveillance : Appareil placé à l'extérieur et/ou à l'intérieur d'une entreprise pour filmer les déplacements des visiteurs et employés ainsi que les zones où sont entreposés les biens. Les caméras permettent de relever toute activité suspecte et donnent la possibilité aux responsables d'agir en conséquence.

Capteur sismique : Système de surveillance qui détecte les vibrations provoquées par les déformations des sols.

Carte clé : Clef électronique utilisée pour pénétrer dans un local sans avoir à entrer un code.

Centrale intrusion : Boîtier qui commande tout le système d'alarme et permet de traiter les informations et de les transmettre.

Clapet : Élément d'obturation en position d'attente relié au Système de Sécurité Incendie et destiné au compartimentage.

Clavier à code : Les utilisateurs désireux de pénétrer dans le local sécurisé doivent entrer un code secret à l'aide d'un boîtier électronique composé de touches.

Clôture : Enceinte qui entoure un terrain pour en délimiter l'accès. Il peut s'agir d'un mur, d'une haie, d'un grillage, d'une palissade. Le but pour une entreprise est de sécuriser l'accès aux bâtiments, de dissuader les cambrioleurs et d'empêcher toute tentative d'effraction.

Conduit : Volume fermé qui sert au passage d'un fluide précis.

Cylindre électronique : Les utilisateurs ont à leur disposition un émetteur qui va envoyer une information à distance et actionner un cylindre placé à l'intérieur d'une serrure pour l'ouvrir ou la verrouiller.

Déclencheur Manuel (DM) : Boîtier destiné à signaler la présence d'un incendie. La personne qui constate un début d'incendie va appuyer sur le bouton et cette action va envoyer une information aux différents équipements de détection incendie situés dans l'entreprise qui vont agir en conséquence.

E.R.P (Etablissement Recevant du Public) : Les E.R.P (établissements recevant du public) sont classés en différentes catégories en fonction du nombre de personnes qu'ils peuvent contenir :

- Catégorie 1 (+ de 1500 personnes)
- Catégorie 2 : de 701 à 1500 personnes
- Catégorie 3 : de 301 à 700 personnes
- Catégorie 4 : – de 300 personnes
- Catégorie 5 : chiffres inférieurs à la réglementation

Les E.R.P. sont classés de plus en fonction de leur activité (type R-établissements d'enseignement et de formation, type M- magasins de vente et centres commerciaux...)

Extincteur : Appareil de lutte contre l'incendie qui projette une substance (agent extincteur) destinée à éteindre un départ de feu. Il en existe 3 catégories : portatifs, fixes et mobiles.

Exutoire de fumée : Équipement intégré dans un élément de construction destiné à évacuer les fumées et la chaleur et qui sépare l'intérieur des bâtiments de l'extérieur. Il présente un angle supérieur ou égal à 30° par rapport à la verticale.

Façade accessible : Dans les ERP, la façade accessible représente la face extérieure d'un bâtiment et doit permettre aux services de secours d'intervenir à tous les niveaux. Elle comporte des baies accessibles à chaque niveau.

Film anti effraction : Pellicule rigide et autocollante en polyester appliquée sur la face intérieure d'une fenêtre pour renforcer la solidité du vitrage. En cas d'effraction, les films évitent aux fenêtres de voler en éclat.

Garde-corps : Élément plein ou ajouré placé à hauteur d'appui destiné à éviter les chutes.

Intrusion : Se dit de la détection d'une ouverture anormale par l'un des capteurs de l'installation.

Issue de secours : Porte destinée à l'évacuation du personnel en cas de sinistre.

Levée de doute : Ronde de surveillance effectuée suite au déclenchement d'une alarme afin d'en connaître les origines.

Porte coupe-feu : Élément de fermeture destiné, en cas d'incendie, à empêcher ou du moins à retarder au maximum la propagation des flammes dans tout le bâtiment.

Portier audio/vidéo : Système électronique relié à une caméra permettant d'identifier et de pouvoir autoriser ou non l'accès à une personne désireuse de pénétrer dans les locaux.

Portiques de détection : Dispositif antivols équipé d'une ou de deux bornes placé à l'entrée d'un magasin ou d'une entreprise pour contrôler le passage des visiteurs et/ou des salariés. Ces portiques fonctionnent avec des marqueurs antivols placés sur les produits en vente qui vont déclencher une sirène si l'antivol n'est pas retiré du produit ou désactivé lorsqu'il passera dans le champ du portique de détection.

Robinet d'Incendie Armé (R.I.A) : Moyen de secours de première intervention destinée à lutter contre les incendies. Il s'agit de tuyaux alimentés en eau sous pression constante (minimum 8 bars).

Serrures sans fil : Système électronique muni d'un clavier numérique à code permettant de sécuriser une zone déterminée.

Sirène intérieure : Émetteur de signaux sonores qui se déclenche à l'intérieur des bâtiments.

Sirène extérieure : Émetteur de signaux sonores qui se déclenche à l'extérieur des bâtiments.

Société de gardiennage : Prestataire désigné par une entreprise pour sécuriser les bâtiments et qui emploie du personnel spécialisé pour assurer cette fonction (agents de surveillance, rondiers intervenants, agents cynophiles...)

Sprinkler : Installation fixe d'extinction automatique à eau (permet d'éteindre et de contenir un début d'incendie).

Système de Sécurité Incendie (S.S.I) : Un S.S.I est le dispositif chargé de détecter, d'informer et d'intervenir dans un établissement en cas d'Incendie (déclenchement des sirènes, de la fermeture des portes coupe-feux, ouverture des exutoires...).

Télesurveillance : Installation technique permettant de surveiller à distance des lieux, des machines ou des personnes. Cet équipement est relié à une société de télesurveillance qui va se charger de prévenir les responsables en cas de problème dans l'entreprise.

Test cyclique : Permet une vérification régulière afin de s'assurer que la ligne téléphonique et la centrale fonctionnent de manière optimale.

Transmetteur téléphonique : Appareil qui va transmettre via une ligne téléphonique un signal d'alerte à la télesurveillance en cas d'anomalie.

Vidéosurveillance : Système comprenant une ou plusieurs caméras de surveillance placées dans les zones à sécuriser.

Zone : Nom donné aux différents secteurs d'un bâtiment (hall, escaliers, locaux techniques...).

Zone de détection : Zone surveillée par un ensemble de détecteurs et/ou de déclencheurs manuels.

Zone partielle : Paramétrage de la centrale intrusion pour activer/désactiver une zone de détection précise.